



Le nouveau site Internet de la commune de Saint Vincent de Mercuze est en ligne !

Pour le découvrir, rendez-vous sur <https://saint-vincent-de-mercuzes.fr/>

Un outil à votre service pour :

- Être informé(e) des actualités importantes de votre village et connaître les événements à venir ;
- Vous informez sur vos démarches administratives du quotidien et accéder aux services en ligne (état-civil, urbanisme, vie scolaire, portail famille... etc) ;
- Accéder aux informations et publications municipales ;
- Mieux connaître les services proposés sur votre commune et avoir accès à toutes les informations pratiques pour faciliter votre quotidien ;
- Accéder au répertoire des associations du village et pouvoir les contacter facilement ;
- Être alerté immédiatement si nécessaire.

Ce site est avant tout à votre service et se veut correspondre le plus possible à vos attentes. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous faire part de vos retours et suggestions !

Pour vous permettre de suivre au plus près l'actualité de votre village mais aussi pour être alerté en cas de besoin, la commune de St Vincent de Mercuze a mis en œuvre l'application mobile « PanneauPocket ». Cette application est un standard adopté par plus de 9 700 collectivités et 4 000 brigades de Gendarmerie.

Le principe ?

Une application qui vous permet d'être informé(e) en temps réel de la vie locale au sein de votre commune, grâce à un système de notification sur votre smartphone. Réseaux, transports, voirie, vie scolaire, réunions publiques, vie municipale et associative, grands évènements, alertes de risques majeurs,... : ne ratez plus rien des actualités et informations importantes de votre village grâce aux notifications que la Mairie vous enverra. C'est une application 100% gratuite, sécurisée et anonyme.



Comment faire pour télécharger l'application sur votre smartphone ou tablette ?

1/ Télécharger l'application PanneauPocket

PanneauPocket est disponible sur tous les téléphones Android et Apple. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre soit sur : PlayStore, AppStore, AppGallery et de lancer le téléchargement de l'application.

2/ Trouver votre commune

Rendez-vous sur la page « recherche » de votre application puis cliquez dans la barre de recherche en haut de votre écran. Tapez le nom de votre commune ou son code postal pour la retrouver.

3/ Activer les notifications de votre mairie

Vous pouvez désigner un ou plusieurs « favoris » sur l'application en cliquant sur le cœur situé à droite du nom de la commune. La commune choisie se positionnera alors dans la liste des favoris et une notification sera envoyée automatiquement à chaque nouvelle publication de la Mairie.

Grâce à un signal visuel et/ou sonore, les administrés sont prévenus de chaque nouvel événement en temps réel.

Si vous rencontrez des difficultés techniques pour la mise en œuvre ou le fonctionnement de l'application, n'hésitez pas à contacter la Mairie. Nous vous accompagnerons dans l'installation et vous guiderons pour la prise en mains.

Pour les réfractaires au numérique et amoureux du papier, pas de panique ! La mairie continuera de vous informer aussi dans vos boîtes aux lettres, avec les traditionnels flash infos et bulletins municipaux.

En espérant que ces nouveaux outils vous soient utiles au quotidien et répondent au mieux à vos attentes, nous nous tenons à votre disposition pour toute vos demandes ou suggestions.

Emilie SURAN

Louis BALASTEGUI

Agent Mairie

Conseiller Municipal